

# INFORMATION DÉCHÈTERIES



## Objet : Accès en déchèterie pendant le confinement

### Service public du recyclage : les déchèteries restent ouvertes

Pendant le confinement annoncé par le Président de la République pour une durée minimale de 4 semaines, Sitreva poursuivra son activité normalement afin d'assurer la continuité du service public.

La prise en charge, le transfert, le transport, le tri et le recyclage des déchets seront assurés normalement, dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur au sein de Sitreva.

Les déchèteries resteront ouvertes selon les jours et horaires habituels.

Leur accès sera libre et sans rendez-vous.

Munissez-vous de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case «Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public».

### Les règles sanitaires suivantes devront être respectées :

- Port du masque obligatoire
- Nombre limité des usagers en même temps sur les déchèteries
- Prévoir outils de nettoyage et de déchargement si nécessaire

Malgré tout, dans la mesure du possible, nous vous conseillons fortement de ne vous rendre en déchèterie qu'en cas d'absolue nécessité.

### Contact

Bruno LOURDELET- Nathalie DUJARDIN  
Tél : 01.34.57.12.20  
communication@sitreva.fr

www.sitreva.fr

